

TEMPS DES ARTS DE LA RUE COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

Jeudi 6 avril 2006, 10h30, 13h30 – 15h00, 17h00
HorsLesMurs

Membres présents :

Yves Deschamps, ancien inspecteur général de la création et des enseignements artistiques du ministère de la culture, président du comité national de pilotage

Représentants du ministère de la culture

Marie MOREAU-DESCOINGS, conseillère arts du cirque et de la rue, collègue théâtre et spectacles, DMDTS
Elena DAPPORTO, chargée de mission sur les Arts de la rue et les Arts du cirque, DMDTS
Denis DECLERCK, inspecteur de la création et des enseignements, DMDTS, membre de la commission Politique de la ville

AFAA

Stéphane NEGRIN, chargé de mission, Département des Arts de la scène, pôle théâtre, cirque et arts de la rue

ONDA

Jean-Christophe BONNEAU, secrétaire général

Représentants des collectivités territoriales et associations des collectivités territoriales

Karine DELORME, maire adjointe à la culture de Chalon-sur-Saône, FNCC
Florian SALAZAR-MARTIN, Président de la FNCC
Sébastien FERRIBY, Chargé d'études à l'Association des maires de France
Isabelle LOURSEL, directrice du cabinet de Pierre Bourguignon, Ville de Sotteville-lès-Rouen

Professionnels et personnalités qualifiées

Philippe CHAUDOIR, maître de conférence à l'Université de Lyon 2, président de Lieux Publics
Christophe BLANDIN-ESTOURNET, Festival Excentrique, Région Centre, directeur
José RUBIO, Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV), directeur technique
Adrien GUILLOT, Agence régionale du spectacle vivant en Poitou-Charentes, chargé de mission
Maud LE FLOC'H, Compagnie Off/Polau, co-directrice, urbaniste
Frédéric MICHELET, SACD, conseiller pour les arts de la rue, Compagnie International Alligator
Jean-Marie SONGY, Festival d'Aurillac, Le Parapluie-CNAR, directeur
Thierry LORENT, Compagnie Annibal et ses Eléphants, directeur artistique, La Cave à théâtre
Claude MORIZUR, Le Fourneau-CNAR, co-directeur
Ema DROUIN, Deuxième Groupe d'Intervention, directrice artistique
Pierre SAUVAGEOT, Lieux publics, directeur
Pascale CANIVET, Fédération des arts de la rue, coordinatrice
Stéphane SIMONIN, HorsLesMurs, directeur
Isabelle DRUBIGNY, Temps des arts de la rue, HorsLesMurs, chargée de mission

PRINCIPALES PROPOSITIONS

• La dimension publique du Temps des arts de la rue / la communication

- La Lettre d'information du ministère de la Culture : un tiré à part de 4 pages sur le TAR (en plus de l'article qui sortira pour Chalon),
- Un numéro HorsLesMurs exhaustif présentant le TAR et l'ensemble des manifestations qui auront lieu de juin à novembre,
- L'adoption d'un graphisme (logo) qui pourrait être transmis à l'ensemble des festivals, des cles, des CNAR... pour une visibilité sur le TAR.

Et, en dehors des moyens dont nous disposons :

- Un tiré à part avec un grand média,

Le comité de pilotage délègue à Pierre Sauvageot et Stéphane Simonin la recherche de partenariat avec un grand média. La cellule de communication sera le vecteur de cette recherche.

- Voir également les propositions de Stéphane Simonin pour l'année 2007 (mail du 28 juin).

Pour information

HorsLesMurs a consacré le cahier central du dernier numéro du Bulletin (n°34) au TAR. Sorti fin juin à 3200 exemplaires (dont environ 1000 pour les abonnés), il présente un bilan d'étape du programme 2005-2007. Près de 2000 exemplaires seront distribués sur les festivals (Rayons frais, Aurillac, Chalon, Cognac) et sur les rencontres professionnelles de l'été (FNCC, Syndeac, ONDA...).

Stradda, le nouveau magazine de HorsLesMurs, sort vers le 15 juillet. Il propose un dossier de 3 pages sur le TAR rédigé par Françoise Dargent, journaliste au Figaro.

Rencontres professionnelles de l'été

Yves Deschamps préconise que chaque « groupement » organisant une rencontre durant l'été, en Avignon ou ailleurs, réserve un temps pour informer sur le Temps des arts de la rue.

Rencontres prévues :

- Chalon, à l'occasion des 20 ans du festival. Il reste à voir comment cela peut s'intégrer aux différents thèmes abordés chaque année par le festival. La rencontre FNCC prévue en Avignon le 18 juillet informera sur le TAR. Par ailleurs, il faut prendre contact avec le Festival d'Avignon pour communiquer sur les rencontres organisées en direction des élus.
- La collection Carnet de rue sera présentée à la Chartreuse le 19 juillet. Pierre Sauvageot propose à cette occasion de communiquer sur le TAR.

• Méthode de travail 2006 : réorganisation des thématiques des groupes de travail

Il a été proposé la réunion de groupes sur la base de questions transversales et d'un développement territorial :

- Création, diffusion et production, sur l'approche territoriale
- Connaissance, formation et occupation de l'espace public (?)

À noter

Catherine Morin Desailly met actuellement en place un groupe sur les arts de la rue au Sénat, à l'image de celui que Pierre Bourguignon a initié à l'Assemblée nationale.

COMPTE-RENDU

• Le point presse

. Présentation de ses objectifs et de son déroulement

Stéphane Simonin

Le dossier de presse présente à la fois un point d'étape et les perspectives 2006 et 2007. 200 journalistes ont été contactés. Concernant le déroulement, il est prévu des prises de paroles rapides sur les enjeux du Temps des arts de la rue, sur le bilan de l'année 2005 et sur les perspectives du Temps des arts de la rue.

Les journalistes qui ne seront pas présents ce soir recevront un dossier de presse par courrier.

Isabelle Drubigny

Un certain nombre de journalistes ont confirmé leur présence : La Lettre du spectacle, Policultures, Electron libre, L'Express, La Gazette des Communes, La Lettre du Maire, Le Journal des Maires, RFI, Cassandre et Le Journal des Communes. Par ailleurs, le dossier de presse sera diffusé de manière large ; il remplacera la plaquette, devenue obsolète.

Florian Salazar Martin

La FNCC réservera aussi un espace, dans son magazine, sur les conclusions de ce point presse et sur le TAR. Pour information, Catherine Morin Desailly met actuellement en place un groupe sur les arts de la rue au Sénat, à l'image de celui instauré par Pierre Bourguignon à l'Assemblée nationale.

Pascale Canivet

Est-il prévu, sur une rencontre professionnelle d'élus, celle par exemple qui aura lieu en Avignon, un point sur le TAR ?

Karine Delorme

Cela est évidemment prévu à Chalon, à l'occasion des 20 ans du festival. Mais il faudrait voir comment cela peut s'intégrer aux thèmes abordés chaque année par le festival. Il faut prendre contact avec le Festival d'Avignon pour communiquer les rencontres organisées en direction des élus.

Yves Deschamps

Les rassemblements d'élus sont indépendants du festival.

Pierre Sauvageot

Nous pensons, par exemple, présenter la collection Carnet de rue à la Chartreuse le 19 juillet. On peut donc peut-être communiquer sur le Temps des arts de la rue au même moment. Il est en tout cas important que le Temps des arts de la rue soit présent en Avignon.

Yves Deschamps

Ce que suggère Pascale Canivet est que chaque « groupement » qui organise des rencontres en Avignon ou ailleurs durant l'été, réserve un temps pour informer sur le Temps des arts de la rue. Car ce n'est pas à nous, comité de pilotage, afin d'éviter d'être redondant, d'organiser un autre moment d'information. La FNCC pourrait donc faire un point TAR à son ordre du jour, l'ARF en fasse autant, etc.

• La dimension publique du Temps des arts de la rue

. Débat et décision sur la stratégie à suivre (un événement fédérateur ? une saison ? un programme ? un événement d'ouverture ?)

Yves Deschamps

Il y a certaines questions qui restent sans réponses. Un événement fédérateur ? Pourquoi non, mais avec qui et avec quoi ? Il me paraît toujours difficile de répondre à cette question puisque nous ne connaissons pas le budget 2007 et mal celui de 2006. Or, un événement fédérateur supposerait qu'il y ait un fonds important. En revanche, pour la saison, il est possible de faire un « inventaire » complet des événements. La question est de savoir quel serait le point de départ sachant que de toute façon il faudrait que cette saison se déroule sur un an de manière à ce que la totalité des manifestations y figurent.

Isabelle Drubigny

L'idée proposée par la cellule de communication est d'éditer (Sortir Télérama par exemple) un « programme » sur une saison. Mais quels événements ? Tous les événements ? À partir de quel événement ? Un événement d'ouverture, de clôture ? Etc.

Yves Deschamps

Le comité de pilotage doit valider aujourd'hui l'une des idées qui ont été ou seront proposées.

Stéphane Simonin

Puisque l'événement fédérateur n'aura, a priori, pas lieu, il ne s'agira pas d'un événement exceptionnel et spécifique au TAR. Nous sommes donc davantage dans la valorisation de l'existant. Nous avons tous pourtant souhaité qu'il y ait un moment de visibilité publique afin de mieux faire connaître les arts de la rue. Cependant, vis-à-vis de la presse, présenter une liste d'événements qui auraient eu lieu sans le TAR est délicat, cela suppose un certain emballage et de toute façon au moins un événement d'ouverture. C'est donc plus un catalogue qui met en valeur les événements rue qu'une saison liée au TAR. Il avait aussi été proposé que chaque lieu ou festival de rue thématise un moment de leur programmation (par exemple un spectacle d'une cie venant d'un autre continent). Cela pourrait créer globalement l'événement.

Christophe Blandin Estournet

Concernant le programme, il est très important que le comité de pilotage se prononce très clairement aujourd'hui. Il s'agit d'un réel enjeu, une plus-value symbolique. La responsabilité doit être posée.

Pascale Canivet

Il y a un point de départ qui n'est pas anodin, c'est celui de l'exposition du Grand Répertoire qui a eu lieu à Marseille et que le Conseil général des Bouches-du-Rhône affirme lui même comme un événement TAR.

Isabelle Drubigny

L'inauguration a lieu dans quelques jours, cela est donc trop tard. J'avais proposé à la cellule de communication de faire démarrer la saison à partir du Grand Répertoire à Paris au Grand Palais, en juillet. Il y a peut-être moyen de voir avec Paris Quartier d'été.

Pascale Canivet

Ouvrir un événement proposé par une collectivité territoriale est plus emblématique des arts de la rue.

Yves Deschamps

C'est effectivement beaucoup trop tard. La difficulté reste le point de départ de la saison en 2006, moins sa clôture.

Pierre Sauvageot

Nous sommes déjà en avril. Nous communiquerons cet été puisque de nombreux événements nous le permettent. Mais la solution la plus simple, et consensuelle, serait sans doute de se caler sur le 1^{er} janvier. La dynamique sur l'année est ensuite crescendo. Il y a un enjeu important qui est la continuité du TAR sur 2007, étant donné la crise sociale et l'incertitude quant au montant des mesures nouvelles en 2007.

Marie Moreau-Descoings

Des documents qui retracent les événements de l'année des arts du cirque (calendrier des spectacles à voir) sont à votre disposition :

- une lettre d'information qui informait sur tous les événements cirque d'octobre à février, qui avait été préparé par la DMDTS et le DIC,
- et un document sur les événements de l'année des arts du cirque (1, 2, 3 Cirque !).

La vertu de ces documents était au moins de faire un focus sur une discipline. Il me semble qu'il faudrait démarrer en septembre car il faut se rendre compte du travail que cela suppose.

Par ailleurs, j'informe qu'un supplément à la Lettre d'information du ministère sur le Temps des arts de la rue va être publié en juillet pour Chalon.

Elena Dapporto

La multitude des propositions, contrairement au cirque, va être problématique. Par ailleurs, si notre objectif est de toucher le plus large public, il serait indiqué de démarrer au début des festivals de l'été, c'est-à-dire de juin à mai. Et commencer la saison alors que des festivals ont eu lieu n'est pas très grave.

Jean-Christophe Bonneau

Il ne faut pas oublier qu'il existait, pendant un week-end, 1, 2, 3 Cirque ! et qu'il était donc plus facile de communiquer sur l'année des arts du cirque.

Yves Deschamps

Il me semble que la diffusion du cirque et la relation que le cirque entretient avec le public n'est pas similaire aux arts de la rue. La saison des arts de la rue devrait commencer courant juin pour se terminer au printemps. Il serait dommageable pour les arts de la rue, si l'on démarre au 1^{er} janvier, de se retrouver aux prémices de la campagne présidentielle. Cependant, est-ce raisonnablement possible, sur le plan du temps, de commencer courant juin ou juillet pour aller jusqu'à l'année suivante.

Jean-Marie Songy

Ce serait le travail de HorsLesMurs d'éditer un tiré à part ou de faire un bulletin en été sur le TAR. Il y a aussi la solution du supplément dans Libération, le Monde, le Télérama..., mais il faut pour cela des moyens.

Christophe Blandin Estournet

Quelle est la finalité ? Donner une info sur les événements existants, forcément en les décontextualisant ? C'est donc plutôt un guide et ce type de document existe déjà.

José Rubio

En termes de délais, cela me paraît extrêmement court car il s'agirait d'un document assez conséquent. Le début de la saison d'été va être raté. Autant commencer donc à l'automne 2006 et aller jusqu'à l'automne 2007 ce qui couvrirait une saison complète.

Marie Moreau-Descoings

Je rappelle encore les échéances électorales. En 2007, aurons-nous encore la possibilité de distribuer ce document ? Il paraît plus indiqué de commencer cet été. C'est tout à fait jouable. HorsLesMurs, en tant que centre de ressources, peut apporter les données sur les festivals et faire un document dès juillet en récapitulant ce qui a eu lieu avant (avril, mai, juin). Il s'agit d'un document synthétique et institutionnel sur tout ce qui relève des arts de la rue, et cela n'existe pas encore.

Christophe Blandin Estournet

Alors il s'agit d'un calendrier.

Pascale Canivet

La finalité de ce document est donc d'être institutionnel ? La cellule de communication n'a fait aucune proposition concernant un répertoire ou un annuaire.

José Rubio

Mais est-ce que le TAR s'arrête avec le gouvernement actuel ? Il me semble intéressant pour nous d'avoir un débat avec les successeurs de nos interlocuteurs actuels. Autant donc préparer ce document pour l'été 2007, quels que soient nos futurs interlocuteurs.

Florian Salazar Martin

Je suis pour qu'il y ait un début, où l'on communique, et une fin. L'idéal aurait été de faire commencer cette communication, cette saison, aux 20 ans de Chalon. Par ailleurs, il faut se battre pour obtenir les moyens de la réalisation de ce document. Et il ne faut que ce soit une peau de chagrin. Nous voyons le ministre lundi prochain et je m'engage à demander les moyens de cette communication. Ceci est incontournable. C'est la responsabilité du ministère et il doit l'honorer. C'est une question de crédibilité.

Thierry Lorent

Que veut-on dire et à qui ? Si c'est un catalogue, à qui s'adresse-t-on et quel sera son contenu ? Un premier bilan vient d'être fait qui devrait apparaître sur ce document pour que ça fasse boule-de-neige

auprès d'autres collectivités. C'est cela l'enjeu, il me semble. Donc il faut à la fois recenser ce qui est fait mais aussi faire apparaître le bilan d'étape.

Yves Deschamps

Nous ne sommes pas obligés de tout résumer à un catalogue. Mais il est vrai qu'il faudrait avancer sur son contenu. Le catalogue ne serait qu'une partie du contenu de 2007.

Pierre Sauvageot

Nous mélangeons les objectifs et nous ne nous donnons pas les bons moyens. Nous avons besoin de 2 choses : d'une part d'un support grand public. Il me paraît clair que ce support ne peut se faire qu'avec un média (Libé, le Monde, Télérama...). Cela veut dire des moyens, des journalistes qui travaillent la masse d'infos et qui la mettent en ordre. Mettre en place ce support avant l'été me semble beaucoup trop court. Les festivals auront à se mettre autour de la table pour le faire, c'est la seule solution. D'autre part, nous nous donnons un rv, en été ou, comme je le proposais, le 1^{er} janvier.

Elena Dapporto

Pour réaliser ce type de support, il faut effectivement s'y prendre très en amont et avoir une vision à 12 mois de ce qui va se passer. Mais, aujourd'hui, nous n'avons qu'une vision à quelques mois.

Isabelle Drubigny

La cellule de communication a déjà réuni la plupart des événements sur une année, même si nous n'avons pas encore, bien évidemment, la programmation détaillée de tous.

Elena Dapporto

On peut avoir, en termes d'information, quelque chose d'assez détaillé et intéressant (pas seulement des dates mais les noms de quelques cie pour les valoriser). Nous avons pour cela une visibilité jusqu'en septembre ou octobre 2006 (fin des Pronomade(s)). C'est pour cela qu'il faut peut-être imaginer un document qui soit à la fois un document d'information grand public sur cet éventail événements en novembre 2006 mais aussi un document de contenu qui retrace effectivement le bilan et les perspectives du TAR. Il viendra se positionner en septembre 2006 et sera donc la clé de voûte des années 2005, 2006 et 2007. Cela ne nous empêche pas de reprendre le travail à partir de janvier 2007 pour couvrir une période plus large. J'attire là simplement votre attention sur le fait qu'il est toujours extrêmement difficile d'avoir une visibilité à long terme des programmations arts de la rue. C'est en dépouillant les programmations des théâtres que nous avons pu avoir cette visibilité à long terme sur une programmation cirque.

Isabelle Loursel

Concernant le financement d'un tiré à part d'un grand quotidien, est-ce qu'il y aurait moyen, sur le million d'euros en central, de réserver un montant donné à HLM ?

Elena Dapporto

Encore une fois, cela dépend de l'objet. Je pense que Libé ou Télérama ne seront pas intéressés par l'objet dont nous parlons (calendrier). Il faut sans doute davantage se diriger vers un objet critique, avec des articles de critiques et une carte de France indiquant les rv arts de la rue (festivals).

Isabelle Loursel

Mais il faut bien financer ce document-là et assurer sa diffusion.

Elena Dapporto

Il faut aussi se tourner vers les collectivités territoriales. Le TAR est certes un programme lancé par le ministère, mais ce document communiquera sur les festivals portés par les collectivités. Il me semble donc que c'est un projet commun.

Florian Salazar Martin

C'est là que justement se situe la responsabilité de l'Etat. Ce qu'on veut c'est qu'au-delà des festivals qui sont aujourd'hui bien installés dans le paysage politique, il y ait une envie, un appétit des collectivités plus petites. L'investissement des collectivités se fait sur le spectacle vivant, on ne va pas leur en plus demander de le faire sur la communication. Nous sommes dans le temps de la reconnaissance institutionnelle dans le cadre du TAR. EN revanche, pourquoi ne pas demander aux régions, sur leurs régions. Les départements, sur leurs départements mais, dans le cadre de leurs propres supports de communication. Cela est une autre histoire. Je ne vois pas comment le ministère pourrait demander une telle chose aux collectivités.

Yves Deschamps

Nous nous accordons tous sur les supports de communication envisagés mais pas sur les responsabilités de chacun. Je rappelle que le tour de France que nous avons entrepris a plus que doublé la mise du ministère. Les collectivités se sont donc engagées.

Marie Moreau-Descoings

Nous n'avons pas nous, ministère, besoin d'un document institutionnel. Simplement, le ministère peut mettre à disposition, via le DIC, un document à l'image ou non de la Lettre d'information qui avait été réalisée pour l'année des arts du cirque, calendrier ou non, contenant du rédactionnel ou non. En aucun cas le ministère participerait au financement d'un tiré à part avec un grand média. Donc, on peut décider, parce que vous le jugerez utile (cf. comité de pilotage qui juge que le ministère n'a pas assez communiqué sur le TAR), de mobiliser les moyens du DIC (imprimerie...). Mais il n'est pas question de réserver sur le million d'Euros en central une part au financement à un partenariat avec la presse.

Ema Drouin

Je pense que pour rendre lisible les différents événements rue, il ne faut pas démarrer par un gros festival ; cela reviendrait, symboliquement, à défendre quelque chose que nous ne voulons pas défendre. Chalon représente un certain style de propositions alors que les arts de la rue représentent la diversité. Si l'on parle de saison, il faut qu'elle débute en juin et pas en juillet. Par ailleurs, je pense qu'il faut faire le tiré à part grand média, et le supplément à la Lettre du ministère cette année. Le document récapitulatif, nous en avons également besoin mais pas pour cet été. En septembre ? En tout cas, tout le monde a besoin de ce type de document. Concernant le tiré à part, il y a des personnes autour de la table, autres que les représentants du ministère, qui pourraient réunir les moyens nécessaires.

Yves Deschamps

Ni la cellule de communication, ni Isabelle Drubigny, ni HorsLesMurs n'ont, pour l'instant, la totalité des données pour le contenu ni les données matérielles pour la réalisation ce document. C'est-à-dire que pour juin, cela est trop court. Par ailleurs, je crois que le très large public ne sera touché que par l'action sur les territoires, même si on finance un supplément grand média. L'ensemble des collectivités peut être approché afin de leur donner le goût de programmer des arts de la rue et de mettre en place, aussi minimes soient-elles, des politiques de diffusion, de résidences de création...

Jean-Marie Songy

La question n'est pas de savoir à qui l'on s'adresse, mais pourquoi on le fait. Il est étonnant que, au terme de 10 mois de discussion, nous nous trouvions encore dans une telle impasse et que nous revenions à cette idée très simple de calendrier, évoquée dès le début des réunions du comité de pilotage. Nous y revenons car c'est de la peau de chagrin en termes de moyens. Le côté événementiel, attendu par le ministre, une partie de la profession et les divers partenaires qui se sont engagés sur les arts de la rue, ne peut pas avoir lieu. Nous sommes donc en train de proposer un retour d'image de ce qui existe, c'est-à-dire de faire de la publicité intelligente et de redorer le blason des arts de la rue. C'est déjà bien et le document qui va être présenté à la presse est honorable. Nous verrons si les actions annoncées par les régions se concrétisent car certaines ne le sont toujours pas. Tout ça est un minimum. L'événement n'a pas été vraiment accepté à l'AG de la Fédération car il y a aussi, aujourd'hui, une trop grande disparité dans notre secteur. Il s'agit donc de savoir si nous travaillons pour les artistes autour de cette table. Mais comment arriverons-nous à le dire si ce document ne fait apparaître que des noms de villes, des dates et de rendez-vous, sachant que les informations qu'il contiendra ne seront pas totalement précises, fiables et intelligentes pour les raisons qui ont été rappelées. Essayons donc au moins de faire un document amusant, comme un livre de géographie par exemple. Mais nous nous enlisons sur l'idée de visibilité et lisible. Donc ne faire que ça mais bien et non dans l'urgence.

Elena Dapporto

La visibilité sur les arts de la rue n'est pas annuelle mais plutôt semestrielle. Nous pourrions parler des arts de la rue en été et des arts de la rue en hiver. Ce serait plus cohérent par rapport à la réalité. L'été un focus sur les événements et l'hiver sur les temps de productions, de préparation. Ce serait un document du comité national de pilotage avec un partenariat avec un grand quotidien en termes de distribution ou de collaboration rédactionnelle. Il faut trouver un mariage possible. Pour moi, il y a donc 2 objets séparés. A minima, il y a un 6 ou 8 pages (4 de programme et 4 de rédactionnel, de fond) et on contacte le DIC sur la Lettre d'info. Et à voir un document que nous irons négocier avec la presse. Si on ne réussit pas à l'obtenir, c'est HorsLesMurs qui le réalisera et nous verrons quel budget il représente.

Jean-Marie Songy

Je voudrais revenir sur le point d'appui de lancement la saison. 1, 2, 3 Cirque ! avait permis un départ médiatique. La piste du groupe événement a été abandonnée et aujourd'hui il n'y a aucune autre proposition. C'est pour cela que tout le monde pense à la 20^{ème} édition de Chalon, car c'est quelque chose de l'ordre de l'événementiel qui peut servir d'appui, mais ce n'est pas fédérateur. Il faut inventer autre chose.

Pierre Sauvageot

Il y a ce qu'on peut faire chacun et ce qu'on peut faire ensemble. HorsLesMurs sort un nouveau magazine par exemple. La Collection Carnet de rue existe. Ces deux supports touchent un public plus ou moins large. Le ministère à son outil, la Lettre. L'idée de s'associer à un grand média pour démarrer quelque chose qui peut recouvrir des formes différentes. Si nous voulons un support grand public, c'est avec un grand média, ce n'est pas HorsLesMurs qui pourra le faire. Si nous pensons ce support utile, sommes-nous capables de mobiliser les moyens. En tant que directeur de Lieux publics, je suis prêt à le financer à hauteur d'un certain pourcentage. Si personne n'est prêt à en faire de même, alors l'idée doit être abandonnée.

Stéphane Simonin

L'idée d'une saison ou d'une visibilité publique du TAR tombe, étant donné qu'il n'y a pas d'événement particulier. Comment mobiliser la presse s'il n'y a pas d'événement particulier ? Donc, nous sommes en train de parler de documents d'information sur l'existant afin de valoriser le secteur auprès de différents publics. La Lettre d'info sera riche en termes de contenu, mais en termes de visibilité, ne conviendra pas vraiment. L'avantage est que toutes les manifestations se retrouveront dedans et seront valorisées et il n'est pas négligeable que le comité national de pilotage permette de faire ce relais de communication à ces initiatives. Par ailleurs, cela va montrer la profusion, la multiplicité et la variété de toutes les actions menées autour des arts de la rue en France. Ce sera un « catalogue » exhaustif. C'est le seul objectif que nous pouvons donner à cette Lettre.

Par contre, les médias, plus que le comité national de pilotage, vont pouvoir faire eux des choix, des coups de projecteurs particuliers. Ils auront une ligne éditoriale qualitative.

Pascale Canivet

Est-ce que HorsLesMurs, puisqu'il est le centre national de ressources, pourrait produire un document d'information lisible pour les institutions et les différents partenaires ? L'information y est concentrée. Ce document pourrait être diffusé auprès des cibles que nous souhaitons toucher.

Par ailleurs, est-ce que les différents directeurs de festivals qui se sont positionnés sur le TAR pourraient glisser dans leur programme cette information ? Tous nos supports de communication sont à mobiliser. Nous pouvons nous adresser tous, à notre façon, à nos publics et nos interlocuteurs. Notre profession peut aussi utiliser ses propres réseaux pour communiquer sur le TAR entre telle date et telle autre date. Il peut y avoir une conférence de presse plus importante, une information sur le Festival d'Avignon, etc. Nos moyens sont à fédérer. Nous tous et HorsLesMurs. J'attends aussi une proposition de la part de HorsLesMurs. J'ai l'impression que nous n'arriverons pas à réaliser un document collectif... Il ne faut pas se cacher que les moyens sont inexistantes et que c'est aussi pour cette raison que l'événement collectif n'aura pas lieu.

Christophe Blandin Estournet

J'avais proposé qu'on élabore des formules-type par manifestation qui se reconnaît dans les arts de la rue. Par exemple « Excentrique participe au Temps des arts de la rue ». Cette idée aurait pu être celle du Festival d'Avignon quand il a ouvert avec KompleXXKapharnaüm.

Pascale Canivet

Les CNAR ne pourraient-ils pas trouver un moyen de communiquer sur le TAR ?

Thierry Lorent

Tout cela n'est pas incompatible. Il faut être opportuniste. La communication peut être faite au niveau national, par HorsLesMurs, par les CNAR, par les festivals. Si au moins un logo existait, nous pourrions sur nos supports déjà communiquer auprès de nos élus. Une charte graphique devrait être proposée par HorsLesMurs. Mais nous n'avons toujours pas les outils que nous pourrions tous utiliser.

Marie Moreau-Descoings

Il est vrai que dans le cadre de l'année des arts du cirque, il y avait eu un numéro spécial édité par HorsLesMurs. On pourrait effectivement imaginer qu'HorsLesMurs édite un numéro spécial dans Stradda. On pourrait aussi imaginer que la FNCC édite un 4 pages sur le TAR. Chacun doit apporter quelque chose, avec ces propres moyens. C'est ça le comité national de pilotage.

Isabelle Loursel

Isabelle Drubigny a numérisé la plaquette sur le TAR que nous avons mis sur l'affiche de Viva Cité. Ce n'est pas un logo, mais c'est mieux que de n'avoir aucun visuel pour communiquer.

Ema Drouin

L'idée que plusieurs structures se réunissent et réalisent un support avec un grand média est bonne et nécessaire. Par ailleurs, HorsLesMurs doit faire le choix du TAR pour Stradda.

Stéphane Simonin

On envisageait une stratégie commune pour la visibilité grand public du TAR. Ce que j'entends, finalement, c'est que chacun, avec ses propres moyens, élabore une communication. Évidemment, HorsLesMurs ayant toutes les informations, il est envisageable dans le Bulletin et dans Stradda de communiquer sur le TAR. Mais l'impacte sur le public ne sera que relatif. Il ne faut pas abandonner un plus grand coup.

Yves Deschamps

L'un n'empêche pas l'autre et il peut y avoir une cohésion entre les différentes propositions.

José Rubio

J'en reviens à la Fédération. Nous avons défendu cette appellation-là très fortement. Nous nous rendons compte aujourd'hui que l'événement fédérateur n'aura pas lieu. D'un point de vue symbolique, c'est très fort. Ensuite, il n'y aura pas de document fédérateur. On émiette nos forces. Pourquoi n'arrivons-nous pas à rendre visible cette force que nous avons, celle que représente le travail que nous menons et cet effort que nous faisons tous depuis un an ? Pourquoi n'arrivons-nous pas à nous accorder sur un document ? Ce constat m'attriste.

Jean-Marie Songy

Il faut du temps pour mettre en place ce projet de document. De plus, le budget du Parapluie est bouclé, ce qui pose problème pour une participation financière à un supplément grand média. Il est impossible de s'y prendre en avril pour juin. Bien évidemment, chacun peut se tourner vers sa région pour qu'elle fasse de l'affichage politique. Mais aujourd'hui nous n'en sommes pas là. Nous ne pouvons que nous diriger vers un Bulletin HorsLesMurs. Mais sa diffusion peut être plus large qu'elle ne l'est habituellement. Mais cela ne montrera pas, comme José le dit, la force de ce Temps des arts de la rue. Cependant, il est prévu que l'année de visibilité soit 2007. Alors il faut la préparer maintenant pour que nos objectifs soient visibles à un moment où, politiquement, ce sera délicat.

Stéphane Simonin

Donc la Lettre d'information du ministère et HorsLesMurs réalisera un document de large diffusion sur le TAR. Je propose que, parallèlement, HorsLesMurs, Lieux publics, et d'autres structures, rencontrent officiellement un grand média. Ce qui n'empêche pas qu'en 2007 il y ait d'autres documents de valorisation.

Philippe Chaudoir

Puisque nous sommes dans la gestion minimale de cette question, il y a urgence à disposer d'un minimum d'outils de communication disponibles pour tous. La plupart des grands festivals et grandes structures sont présentes, mais il y a plusieurs autres initiatives qui se feront tout au long de l'été, et qui ont bouclé leur com. Le minimum serait qu'il y ait un signe, un logo. Cela me paraît incroyable que l'on en soit, sur une opération qui se veut fédérative, réduits à de telles solutions (numériser une plaquette car c'est le seul support dont on dispose...). Il est incroyable qu'aucun budget, même minimum, n'ait été prévu sur la communication.

Isabelle Drubigny

Il y avait eu l'année dernière une enveloppe pour la réalisation d'un logo qui a été largement complété par HorsLesMurs pour l'édition de la plaquette qui s'avérait, à ce moment-là, une nécessité.

Pascale Canivet

Le secrétariat du TAR, HorsLesMurs, a été nanti d'un budget. Le financement de ces outils ne fait-il pas partie de ce budget ?

Yves Deschamps

Il ne faut pas tout mélanger. HorsLesMurs est un centre de ressources. Tout ce qui vient en supplément – le secrétariat – doit être prévu en plus. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que nous sommes tous, sur le Temps des arts de la rue, bénévoles.

Stéphane Simonin

Je rappelle que sur l'année des arts du cirque, il y avait une attachée de presse et un budget de com. Nous n'avons pas les graphistes en interne et ne sommes pas une agence de communication, ni de presse.

Marie Moreau-Descoings

La com était réalisée par le DIC et il y avait une attachée de presse sur l'opération spéciale 1, 2, 3 cirque.

Ema Drouin

Il faut que le comité de pilotage décide la réalisation de ce logo. Celui de la Fédération a coûté 300 Euros.

Karine Delorme

Il est incroyable de devoir gérer une telle précarité. Depuis le comité de préfiguration du comité national de pilotage, nous nous déplaçons tous sur nos propres moyens. Il faut effectivement faire un logo, au minimum, mais je suis attristée de cette précarité, alors qu'il y a encore un grand enthousiasme. La communication doit être commune.

Yves Deschamps

Une décision doit être prise sur les 3 propositions complémentaires :

- la Lettre d'information du ministère de la Culture, un tiré à part de 4 pages sur le TAR (en plus de l'article qui sort pour Chalon),
- un numéro HorsLesMurs exhaustif présentant le TAR et l'ensemble des manifestations qui auront lieu de juin à novembre,
- l'adoption d'un graphisme (logo) qui pourrait être transmis à l'ensemble des festivals, des cics, des CNAR... pour une visibilité sur TAR.

A valider ?

Et, en dehors des moyens dont on dispose

- un tiré à part avec un grand média

Il faut rappeler qu'il avait été décidé qu'il n'y aurait pas de logo afin qu'il n'y ait pas de labellisation excessive, ingérable ou abusive.

Frédéric Michelet

A quoi servirait ce logo ? A estampiller les manifestations subventionnées par l'Etat ? Certaines cics en difficulté refuseront de porter le logo d'un programme d'Etat.

Thierry Lorent

Tout le monde doit pouvoir se l'approprier et c'est le public qui jugera de la qualité des structures ou propositions qui le portent. Certaines pourront faire le choix de ne pas l'utiliser.

Pierre Sauvageot

Il faudrait prendre une décision de principe sur l'idée du tiré à part avec un grand média. Stéphane et moi pouvons aller rencontrer certains quotidiens, mais cela n'aura aucun sens si nous ne nous sommes pas tous accordés. Décidons-nous de gérer la pénurie ? Il faut se dire, sans tabou, que nous décidons tous ici, autant que nous pouvons, de faire des concessions financières sur ce tiré à part. Je demande un vote indicatif.

Jean-Marie Songy

Mais que leur proposons-nous ? Quel fond ? Vous savez également que si l'on collabore avec une certaine presse, on se coupe des autres. Il faut donc faire un choix.

Jean-Christophe Bonneau

Pourquoi l'idée de faire un document en partenariat avec un grand média, quel contenu et pour faire quoi ? Il se trouve que je connais très bien le fonctionnement des numéros spéciaux des journaux. Un supplément d'un grand média, c'est une régie publicitaire qui fait gagner de l'argent afin de combler un déficit.

Pierre Sauvageot

Je ne suis pas d'accord. Il se fait des choses partout. Le contenu, donc, nous savons ce qu'il peut être en grande partie. On sait qu'on parle de festivals, de saisonnalité, de territoires...

Jean-Christophe Bonneau

Sommes-nous capables de promettre un certain nombre d'annonceurs à un grand journal (collectivités locales, prestataires de service, etc) ?

José Rubio

À moi de convaincre le directeur de la com de la Villette de faire une annonce dans ce supplément et nous pouvons tous, autour de cette table, agir de cette façon. Symboliquement, ce serait fédérateur et c'est un enjeu qui me paraît accessible.

Stéphane Simonin

Sommes-nous d'accords pour que nous en fassions prochainement la demande à tous les responsables de structures potentiellement annonceurs dans ce supplément ?

Jean-Marie Songy

Est-on certain que la matière première que nous pouvons apporter est suffisamment importante pour déclencher le feu ?

Pierre Sauvageot

Cela fait un an que nous travaillons. Il y a un blog qui comporte quantité d'informations, même si nous ne pouvons pas seulement apporter de la réflexion mais surtout des informations sur les cibles. Mais ne transformons pas ce comité de pilotage en comité de rédaction. Il faudra plusieurs journalistes pour traiter de la question et travailler avec le média choisi.

Jean-Marie Songy

Mais nous n'avons pas de point d'appui, d'événement symbolique de départ.

Marie Moreau-Descoings

Quand Télérama a fait un supplément sur le jazz, il savait que 20 000 personnes allaient se réunir sous la grande Halle de la Villette prendre un tiré à part qui avait coûté environ 150 000 Francs. Donc, qui va payer ces 150 000 Francs ? Pensez-vous que la presse peut être intéressée par un calendrier des manifestations ou par le TAR, un programme très institutionnel ?

Karine Delorme

C'est la question de la citoyenneté qui intéressera. Ce secteur est très important pour les collectivités territoriales. Si les villes et les régions se posent la question de l'espace public et du public, nous pouvons intéresser les médias. Mais il faut savoir vendre ce « produit ».

Jean-Marie Songy

Les rédacteurs des rubriques culture connaissent déjà bien ce « produit ». Mais ils n'arrivent pas encore à en faire une matière car un journal a besoin d'événementiel. Ou alors on s'adresse à un média comme Mouvement, mais cela aura peu d'impact sur le grand public. Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé d'événement fédérateur d'ouverture, mais pouvons imaginer un événement de clôture, c'est-à-dire un point dans le temps, un objectif. C'est une question à poser à la commission événement.

Elena Dapporto

Cela dépend effectivement du type de média. Les grands médias ne seront intéressés que s'il y a un point d'accroche de départ.

Stéphane Simonin

Il faut aller les rencontrer afin de leur poser la question.

Yves Deschamps

Le comité de pilotage délègue-t-il à Pierre Sauvageot et Stéphane Simonin la recherche de partenariat avec un grand média pour un tiré à part ? La cellule de communication deviendrait le vecteur de cette recherche.

Validé.

● **Méthode de travail 2006**

. Réorganisation des thématiques des groupes de travail (thématiques transversales, propositions de rendez-vous intergroupes)

Il s'agit de reconstituer les groupes de travail thématiques en insistant davantage sur les grandes transversales.

Jean-Christophe Bonneau

Nous avons considéré, avec Philippe Saunier-Borrell, que le groupe est allé au bout de la réflexion sur la diffusion. Le groupe a rendu ses préconisations.

Pascale Canivet

Concernant le groupe Structuration des compagnies, puisqu'Alain Taillard a annoncé son départ, ne serait-il pas judicieux que la question des compagnies rejoigne celle de la production ? Ne pourrait-on pas envisager un groupe création, diffusion et production au lieu de scinder ces trois étapes très liées de travail ?

Claude Morizur

Le groupe Lieux de production a également terminé son travail car, en termes de préconisations, il avait été demandé les moyens de structuration pour les CNAR, la mise en valeur des lieux et l'intervention sur

d'autres lieux. L'Etat va pointer ces autres lieux et les doter. Ce que l'on devait faire par la suite rejoignait la dynamique des cics et des autres lieux. Cette proposition me semble donc juste.

Philippe Chaudoir

Mise à part peut-être une dimension rédactionnelle, le groupe dont je m'occupe est aussi allé au bout de sa réflexion. Les préconisations ont été présentées et qu'il y a maintenant des éléments opérationnels à mettre en œuvre qui demandent des moyens. Il y a par ailleurs des propositions qui ont été abandonnées. Nous avons prévu de réaliser un dossier technique, avec un volet sur les esthétiques – le contenu que l'on évoquait tout à l'heure pour le tiré à part. Nous n'aurons plus le temps de le faire. Pour le reste, nous sommes en stand by sur les arbitrages afin de savoir ce que l'on peut faire et avec quels moyens. Nous avons continué à développer le réseau de recherche et nous travaillons avec HorsLesMurs sur le DVD, mais c'est tout. Aujourd'hui, il est devenu urgent de ne plus se réunir. Il y a cependant des transversalités fortes, qui ont été définies depuis longtemps, entre les groupes formation, connaissance et occupation de l'espace public. Nous pouvons provoquer des réunions, mais nous savons qu'aujourd'hui cela doit se traduire par des actions concrètes.

José Rubio

2 réunions sont prévues jusqu'au mois de juin, l'une sur la pyrotechnie, avec la participation de Didier Mandin, l'autre pour conclure et faire une synthèse. Je pense également que nous sommes au bout d'un processus. Je suis prêt à trouver des financements et j'en ai parlé avec Stéphane Simonin mais j'ai besoin d'un accord, d'une adhésion du comité de pilotage car je ne nous sens plus fédérés. Nous avons, par exemple, fait un appel en direction des cics sur les difficultés techniques qu'elles rencontrent - et ce sont pourtant des questions sur lesquelles nous avons été sollicités - et nous n'avons reçu que 2 contributions de la part de la profession. Je propose donc 2 ouvrages dont nous savons identifier le contenu et laisse la porte ouverte pour la suite. Et, relancer la réflexion sur des questions transversales n'est possible que si une dynamique existe encore.

Pierre Sauvageot

Je suis aussi arrivé au bout des questions sur l'international. Nous venons de relever les transversalités possibles ou nécessaires que je trouve justes. Mais nous n'avons peut-être pas eu suffisamment le retour des groupes. Nous sommes, cela se sent, tous un peu essoufflés. Et nous n'avons pas encore connaissance des arbitrages des mesures nouvelles 2006...

Pascale Canivet

Quand l'idée du TAR avait été lancée, début 2004, nous avons envisagé une montée en puissance sur 3 ans. On se rend compte au bout de la 1^{ère} année qu'il s'agit plutôt d'un status quo, d'autant plus que nous savons que les professionnels sont en pleine crise de l'emploi. Le contexte actuel est peu propice au développement. Le manque de dynamisme est donc extrêmement lié au contexte. Le problème du régime de l'intermittence a de fortes répercussions sur les structures, petites comme grandes. Le développement collectif et la projection dans l'avenir sont réellement difficiles. Fin 2003, le contexte était tout à fait différent. Les mesures du TAR, pour le moment, servent à vivre, pour certains, mais pas à se développer.

Stéphane Simonin

Cela est vrai. Cela dit, nous pouvons continuer à développer le TAR sur le plan régional jusqu'en 2007. Dans ce contexte, il sera plus facile de travailler à un niveau régional qu'au niveau national.

Yves Deschamps

Pour revenir sur l'interrégionalité, il me paraît intéressant de constituer, à partir des groupes production, diffusion et structuration des cics, une réflexion organisationnelle, territorialement parlant. À titre d'exemple, comment un CNAR, des cics, des communautés de communes, des départements et un conseil régional..., vont-ils travailler et mettre en place des plans de développement, de consolidation... à l'échelle régionale ? Comment les productions circulent-elles entre les régions ? La réflexion entre les groupes thématiques du comité de pilotage, les professionnels en région et leurs interlocuteurs reste à articuler dans certaines régions.

Adrien Guillot

Il va y avoir la création prochaine d'un comité technique qui réunira les cics, les syndicats, des collectivités, des opérateurs, la préfecture... pour travailler sur la question de l'accompagnement à l'échelle de plusieurs régions (avec Poitou-Charentes et Aquitaine).

. Des comités de pilotage régionaux ou interrégionaux

Marie Moreau-Descoings

La 2^{ème} étape du TAR est peut-être d'imaginer la création de comités de pilotage en région (certains membres). En tout cas amplifier le mouvement car c'est la priorité des mois qui nous reste.

Yves Deschamps

Nous le faisons déjà depuis presque un an ! Le problème étant la disponibilité de chacun.

. Mesures nouvelles 2006 (aparté)

Marie Moreau-Descoings

À propos des mesures nouvelles : nous en étions restés à 500 000 Euros sur 2006 + 150 000 Euros de mesures que l'on pouvait « recycler » + 300 000 Euros de réserve. Sur ces 300 000 Euros, 200 000 Euros ont été levés. Nous en sommes donc à 850 000 Euros + 2 études (sur les esthétiques et les publics) chiffrées, environ, à 300 000 Euros. Nous dépassons donc le million. Thierry Pariente en reparlera aux journalistes lors du point presse.

. Réorganisation des thématiques des groupes de travail (suite)

Yves Deschamps

Pour en revenir aux méthodes de travail 2006, il s'agit de mieux prendre en compte la chaîne de travail des arts de la rue, en termes d'écritures spécifiques. Nous avons proposé ce matin la réunion de groupes sur la base de questions transversales et d'un développement territorial :

- Création, diffusion et production, sur l'approche territoriale
- Connaissance, formation et occupation de l'espace public (?)

Stéphane Simonin

On ne pensait pas, dans un premier temps, mettre en place de nouvelles commissions, mais plutôt provoquer quelques réunions sur des thématiques intergroupes. Il est peut-être un peu tôt pour les arrêter, il faudrait attendre la fin de « l'inventaire ».

• Le développement régional du Temps des arts de la rue : les rendez-vous à venir

. Rhône-Alpes, Ile-de-France, Haute-Normandie...

Yves Deschamps

Il y a beaucoup de rendez-vous qui restent en suspend : Rhône-Alpes, Haute-Normandie, Ile-de-France.

Pierre Sauvageot

Le 10 mai, nous organisons un premier rendez-vous en PACA en petit comité avec le représentant de la région et le Drac ainsi que les membres PACA du comité de pilotage (B. Schnebelin, F. Salazar Martin, M. Crespin, Lieux publics, la Fédé et HorsLesMurs). Nous lancerons une opération plus importante à l'automne. Parallèlement, nous avons demandé un rendez-vous à Jean-Noël Guérini, afin de réfléchir à une articulation entre le conseil régional de PACA et le conseil général des Bouches-du-Rhône.

Frédéric Michelet

Le Languedoc-Roussillon se montre très preneur d'une visite du comité de pilotage du TAR, dans sa forme restreinte. Le Conseil régional, avec la DRAC, accompagne la création d'un nouvel organisme de diffusion, le Centre régional de diffusion du spectacle vivant (ex Musique et Danse en Languedoc-Roussillon). Et les arts de la rue ont le vent en poupe avec la Région et le Département de l'Hérault. Le nouveau directeur de cet organisme était présent à Libourne. Autour de ce mouvement, la plupart des départements, les élus des villes... se mobilisent et il me semble que c'est un contexte propice à une réunion TAR. A l'automne ?

Philippe Chaudoir

Une réunion en Rhône-Alpes, avec la DRAC et la région, est prévue le 11 mai. *(a été, depuis, annulée)*

Isabelle Loursel

La réunion en Haute-Normandie est difficile à mettre en place et ne pourra se faire que fin septembre ou début octobre.

Stéphane Simonin

En Ile-de-France, une réunion a déjà eu lieu avec le Drac, sa directrice adjointe, Renée Sassot Cuiat, la Fédération nationale et la fédération Ile-de-France, mais il est difficile de trouver une date avec la Région, avec Francis Parny. Nous continuons à relancer.

Maud Le Floc'h

Un rendez-vous sera à prévoir à la rentrée avec la Région Centre et la DRAC. Nous avons rencontré le drac, Jean-Louis Leprêtre, pour l'informer sur la situation nationale et régionale des arts de la rue car c'est un secteur qu'il connaît peu.

Claude Morizur

La dynamique est en place et est basée sur l'implication de la profession, des artistes, des cics. Avec la Fédé B, on a imaginé 4 rencontres. Une troupe éphémère a été constituée qui organisera des parcours ludiques pour ces prochaines rencontres. La 1^{ère} se déroulera ce 20 avril à Port-Louis, dans le Morbihan, et 25 collectivités y seront représentées (Port-Louis a développé des résidences d'artistes de 3 semaines an marge de son petit temps fort).

Jean-Marie Songy

En Région Champagne-Ardenne, il y a eu une réunion qui a abouti à la décision de poursuivre le soutien du projet « Théâtre des routes » initié l'année dernière dans le cadre du TAR. Mais le conseiller théâtre n'est pas venu. Une seconde réunion est prévue, plus large. En Auvergne, nous avons aussi lancé le projet d'une réunion, mais le conseiller théâtre n'a pas donné suite. Par ailleurs, la région Champagne-Ardenne n'a pas voulu organiser de réunion TAR car elle ne souhaite pas, apparemment, se positionner sur cette opération. Elle défend ses propres initiatives. Elle a mis plus de moyens sur le Théâtre des routes que le ministère en a mis sur le TAR.

Marie Moreau-Descoings

C'est l'opérateur qui organise la réunion, pas l'Etat, ça n'est pas possible. Et le conseiller théâtre ne peut pas organiser une réunion avec les collectivités qui prendraient cela très mal.

● Perspectives 2006 : point sur les travaux et propositions de dispositifs

. Les CNAR

Elena Dapporto

La seule information nouvelle est que les CNAR recevront des mesures nouvelles en 2006.

Pascale Canivet

À la dernière réunion sur le texte cadre, il avait été demandé d'apporter quelques modifications au texte. Nous n'avons pas encore pu lire la version définitive. Où peut-on la consulter ?

Claude Morizur

Jean-Marie Songy a récemment fait une contribution qui porte sur l'élément important du pourcentage d'apport en production.

Elena Dapporto

Le texte est déjà entre les mains des différents centres et nous allons entrer dans une phase de présentation et de négociation avec les collectivités partenaires et les DRAC. Nous sommes dans la phase de son application en région.

Maud Le Floc'h

Peut-on imaginer une augmentation du nombre de CNAR ?

Yves Deschamps

Nous avons répondu en disant qu'il n'y aurait, pour l'instant, pas plus d'une dizaine de CNAR sur le territoire. Nous nous attacherons, en 2006, outre la consolidation des CNAR, à conforter les lieux partagés.

Jean-Marie Songy

Nous, coproducteurs de ce texte, découvrons un peu que le texte a déjà été communiqué aux conseillers théâtre. C'est sans doute la procédure normale, mais je m'en étonne. Il me semble que ce texte nous échappe.

Elena Dapporto

Pour moi ce texte est validé par le comité de pilotage et les conseillers théâtre. Nous avons prévu aussi de le faire validé par les CA, les organes gérants de chaque lieu.

Marie Moreau-Descoings

Dès cette année, il y a certains lieux de cics qui bénéficieront de moyens supplémentaires. Mais il s'agit de savoir quels sont les moyens et les missions que l'on donne à ces lieux.

Pascale Canivet

C'est plus que cela. La profession a regretté que dans le groupe Lieux de production ne soient représentés que les responsables des CNAR. Il s'agit d'ouvrir cette réflexion à d'autres représentants de la profession. Il en est de même pour la réflexion sur les lieux de cies. Elle ne doit pas être réservée aux seuls responsables de lieux de cies.

Isabelle Drubigny

Ceci s'explique parce que le groupe Lieux de production s'est attelé, dans un premier temps, à la rédaction du texte cadre des CNAR. Il été convenu que la réflexion, dans un second temps, se concentre sur les lieux de production et la production.

Claude Morizur

Ce second temps-là, effectivement, fera intervenir les cies et nous travaillerons sur la notion de diffusion également car c'est ce qui semble le plus problématique.

. La "Bourse à l'écriture originale pour la création en espace public" (mise en place des collèges artistique et institutionnel, calendrier)

Ema Drouin

Les propositions ont été faites et sa mise en place suit son cours. Je tiens aussi à rappeler que 2006 sera une année de préfiguration étant donné qu'il n'y aura que 5 bourses d'un montant de 6 000 Euros.

Marie Moreau-Descoings

Il y a le souhait commun à la SACD et au ministère de créer un fonds (cf. fonds à la commande publique). Nous nous sommes accordés sur le calendrier et il faut que nous avancions encore sur la communication pour savoir comment on organise l'appel d'offre.

Par ailleurs, l'aide à la maquette et au compagnonnage sont 2 mesures annoncées dans la conférence de presse sur le théâtre. Les projets remontent par les DRAC. On peut alors se demander si les demandes pour la bourse à l'écriture doivent passer par les DRAC, les opérateurs, la newsletter de HorsLesMurs, etc, ou ces 3 moyens. Il nous reste à trouver le bon. Tout sera défini d'ici un mois si l'on veut obtenir une 20aine de propositions pour pouvoir en retenir 5 ou 6. Par ailleurs, nous inviterons à la table les collectivités locales, la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation de France, etc., c'est-à-dire un maximum d'intervenants afin de les sensibiliser et qu'ils participent les années suivantes au financement.

Isabelle Drubigny

Concernant la constitution des collègues, vous pouvez vous reporter au compte-rendu de la dernière réunion (cf. pièce jointe, à noter : le calendrier a été, depuis, modifié. La présentation de la bourse se fera à Aurillac et l'appel à projet en août.)

Frédéric Michelet

Pour la SACD, il sera en effet important que d'autres financeurs soient réunis. Sachant aussi que pour nous, cette bourse est complémentaire aux dispositifs que propose Beaumarchais Bourses arts de la rue (4 bourses) et Auteurs d'espace à Chalon (5 cies).

. Les groupes "L'occupation de l'espace public, l'environnement technique et la sécurité" (José Rubio) et "Mieux connaître et faire connaître les arts de la rue" (Philippe Chaudoir)

José Rubio

Je souhaite travailler jusqu'au bout avec ce groupe. Nous allons continuer en abordant le 2 mai le domaine de la pyrotechnie car on ne peut pas noyer sa réglementation dans celle concernant de l'espace public. En juin, il est prévu une dernière réunion du groupe qui fera la synthèse du travail de l'année. Ensuite, nous verrons comment il est possible ou non de partager nos points de vue avec d'autres groupes.

Je rappelle nos objectifs : l'édition d'une charte généraliste qui traitera des questions liées aux arts de la rue dans l'espace public et un guide, un précis très pragmatique, sur les usages dans l'espace public. Nous souhaitons aussi, pour diffuser ces 2 supports, organiser fin 2006 et en 2007 des rendez-vous. Il semblerait que nous pourrions réunir, en partie, les moyens pour la mise en œuvre de ces supports. Nous en avons parlé aussi avec Stéphane Simonin et je dois contacter des CAUE pour une édition gratuite.

Philippe Chaudoir

Les CAUE ont pour vocation d'être au carrefour de la promotion, du développement, de la médiation, de la formation, sur des questions liées à l'aménagement, à l'urbanisme alors que les agences d'urbanisme sont des acteurs opérationnels. À mon sens, ce sont 2 démarches complémentaires mais différentes.

Stéphane Simonin

Puisque nous avons autour de cette table des représentants de quelques-unes des associations de collectivités territoriales (AMF et FNCC), pourrions-nous imaginer de nous associer pour porter ce projet et le diffuser le plus largement possible. Est-ce que, par exemple, le journal des maires de France édite parfois des suppléments ou hors série ?

Sébastien Ferriby

Cela ne s'est jamais fait jusqu'à présent. Il faudra poser la question à l'AMF.

José Rubio

Dans le domaine de l'édition technique, il y a certaines agences culturelles régionales (Alsace, Rhône-Alpes) qui publient ce type de document (guide technique en direction des acteurs de terrain).

Florian Salazar Martin

Ce travail est remarquable, mais la charte est une grande œuvre. Si certains groupes ont achevé leur travail, on pourrait dire que là, c'est un travail qui commence...

Maud Le Floc'h

Le Congrès national des agences d'urbanisme (fédération nationale des architectes urbanistes) qui pourrait servir de tremplin à la diffusion. Cette année, il a pour thème urbanisme et créativité.

. Politique de la ville – intégration républicaine

Denis Declerck

Il s'agit d'un programme spécifique, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville, doté de 4 millions d'Euros pour la culture, qui concerne les populations de 6 départements (Ile-de-France : 91, 93 et 95, le Nord, le Rhône et les Bouches-du-Rhône) jugés prioritaires (repérés à la suite des événements de l'automne) au sein desquels ont été nommés des préfets délégués à l'égalité des chances.

Ce sont des crédits déconcentrés de la politique de la ville alloués aux préfets. Les DRAC ont un rôle conseil et d'appui technique. Le rôle de la mission est d'accompagner ce programme, de le suivre et de l'évaluer au terme de cette première année. Les budgets de la politique de la ville ont été considérablement rognés au cours des 2 derniers exercices. Il s'agit donc plutôt de rattraper ou de continuer des actions qui ont existé plutôt que de lancer de nouveaux programmes.

Ce programme est encadré par une circulaire relativement ouverte dans son interprétation. Aussi, le suivi du programme consiste en un travail d'harmonisation, avec les DRAC, des projets.

L'une des idées de la mission est d'essayer, à travers ce programme, de faire passer quelques messages sur la recomposition théorique de ce qui sous-tend la politique de la ville et de penser les choses différemment, après 20 ans, de repositionner un certain nombre de concepts comme la ségrégation urbaine, les banlieues, la population en difficulté.

Dans le Rhône, une réunion très concrète avec la DRAC et le préfet a eu lieu. Deux projets arts de la rue ont été proposés. Ils concernent le Festival Les Invites de Villeurbanne et KompleXKapharnaüm.

En Ile-de-France, la DRAC a animé des réunions dans les 3 préfectures concernées avec des opérateurs potentiels. Un appel à projets restreint a été lancé.

Dans le Nord et les Bouches-du-Rhône, je n'ai pas d'information pour l'instant.

L'évaluation et le rôle de conseil que nous avons pointeront évidemment les limites de ce programme et nous amènera à agir différemment.

Pascale Canivet

Comment le peut-on quand on sait que les financements ne permettront que la reconduction d'actions comme c'est le cas dans le Rhône ?

Denis Declerck

Ce n'est pas le cas partout. En Ile-de-France, la logique est un appel à projets. Par ailleurs, il y a la nécessité de réussite et de démonstration de ce programme pour confirmer les moyens en 2007.

Stéphane Simonin

L'information a-t-elle suffisamment circuler dans les structures ? Serait-il nécessaire ou non de proposer ce programme, via nos réseaux arts de la rue ? Et faut-il envisager une rencontre avec les préfets afin de les sensibiliser au programme national sur les arts de la rue ?

Denis Declerck

Je préfère dire qu'il ne vaut mieux pas susciter des espoirs qui ne pourront être satisfaits. Les préfets ont été reçus par le ministre de la culture qui les a informés sur les priorités du moment et a beaucoup insisté sur le spectacle vivant, où les arts de la rue ont toute leur place. Mais je ne suis pas sûr qu'il ait évoqué le TAR. Mais l'information a, normalement, circulé via les chefs de projet politique de la ville.

. Les groupes "L'occupation de l'espace public, l'environnement technique et la sécurité" (reprise)

Philippe Chaudoir

En dehors du fait qu'il ne me semble plus indispensable de continuer à réunir ce groupe comme je l'évoquais ce matin, il ressort un certain nombre de points.

Le 1^{er} objectif de ce groupe de travail était de préconiser la mise en œuvre de travaux de connaissance, en particulier autour de la nécessité d'une meilleure connaissance des publics et des esthétiques. De ce point de vue-là, des engagements ont été pris (les 2 études).

Concernant la valorisation et ses supports, sur les esthétiques notamment, il y a le travail engagé par HLM sur lequel nous travaillons (DVD rue). Cette démarche est bien avancée ; nous en sommes à une phase opérationnelle finale.

Sur la structuration du milieu, relativement éclaté, de la recherche un réseau a été mis en place, le réseau « Arts de ville ». Il est constitué de 2 cercles, l'un d'une 15aine de chercheurs qui ont répondu à une enquête que nous avons menée et que nous exploitons encore, l'autre sur les thématiques, les disciplines et les champs disciplinaires étudiés par les chercheurs. Là encore le travail se poursuit. Mais ce réseau n'a pas d'autres ressources que les énergies personnelles que l'on peut y mettre. Et il n'a ni la vocation, ni les moyens d'aller chercher en d'autres.

Le groupe avait également pour objectif de mettre en œuvre des outils techniques :

- un dossier technique rassemblant les données significatives sur le secteur pour la presse, les relais d'opinion,
- des valises pédagogiques en relation avec les CNDT ou CNDP
- et la « préconstruction » d'articles pour une presse institutionnelle comme la presse des collectivités.

Pour l'instant, nous sommes soit en stand by, soit nous abandonnons ce projet. Ces 3 projets étaient liés. Et il faut avancer sur la collection d'informations pour pouvoir faire continuer de manière pertinente. Nous sommes dans une phase où il y a une absolue nécessité d'obtenir des moyens pour avancer sur ces projets. Telle est la méthode de travail que je préconise clairement.

Pascale Canivet

Il reste 2007. Nous pouvons envisager de reprendre en 2007 certains des projets proposés qui font partie des demandes formulées depuis des années. Ce n'est peut-être pas une remise en cause des projets mais une reconsidération du calendrier.

Philippe Chaudoir

Nous avons dans ce groupe de travail réellement considéré l'idée d'un temps des arts de la rue. Mais il y a une hiérarchie des choses et, si elle n'est pas respectée, tout prend du retard.

Yves Deschamps

Nous n'en sommes qu'à 1 an de travail sur 3... Et, si du retard a été pris, il est inhérent à l'actualité qui nous échappe.

. "Action internationale" (point sur l'opération AFAA 2007, projet de réunion sur les projets de coopération internationale mis en place par les collectivités territoriales)

Pierre Sauvageot

Comme tous les groupes, nous sommes suspendus à un certain nombre de réponses, et pas seulement de la part de la DMDTS. Il nous manque une étape dans notre travail pour être capables de proposer un rendu écrit clair des travaux. Elle serait de réunir des collectivités pour avancer sur les questions des jumelages et des politiques extérieures. Nous en parlerons avec Florian Salazar Martin. La capacité des arts de la rue d'inventer des histoires particulières peut être un élément très fort d'une politique extérieure pour une collectivité locale ou territoriale.

Par ailleurs les réponses de la Commission européenne aux opérateurs qui se sont adressés à elle ne sont pas très bonnes. En cas, elles ne permettent pas aux arts de la rue de faire un bond en avant dans la construction d'une politique européenne.

Enfin, Stéphane Négrin et le groupe avaient essayé de voir comment l'AFAA pourrait proposer une opération particulière et spécifique aux arts de la rue. Yves Deschamps a demandé à Olivier Poivre d'Arvor un rendez-vous qui n'a pas eu encore lieu.

Stéphane Négrin

J'avais effectivement proposé un projet à mes directeurs, intitulé « La rue est vers l'Est ». Il s'agit d'un programme spécifique aux arts de la rue d'une durée d'environ 1 an concernant les 10 pays entrants. Entre temps j'ai appris que dans le calendrier des saisons étrangères en France il y a en 2008 la perspective d'une année européenne. Nous avons donc imaginé de profiter de cette saison européenne pour donner une teinte arts de la rue particulière. Cela est intéressant puisque le programme fonctionne en « aller-retour », donc sur le long terme. Mais l'AFAA fusionne en ce moment avec l'ADPF. Elle changera de nom, d'organigramme, de directeurs de pôles, de locaux d'ici 2 ans... Il est clair que pour Olivier Poivre d'Arvor cette fusion est la priorité et que tous les projets 2007 et 2008 sont, pour le moment, suspendus. Il faudra donc attendre le mois de mai pour reparler de ce projet arts de la rue.

Par ailleurs, l'AFAA propose différentes bourses de recherche et l'une d'elles pourrait être sollicitée par les artistes de rue - et ne l'est que très peu - c'est La Villa Medici hors les murs. Elle n'est pas spécifique aux arts de la rue, mais l'avantage est qu'elle n'est spécifique à aucun secteur et donc ouverte à toutes les disciplines. Pour l'instant, elle est souvent obtenue par le cirque et le théâtre. Cette bourse est d'un montant de 10 000 Euros.

Stéphane Simonin

Pour information, dans le cadre du réseau européen Circostrada de HorsLesMurs, et pour répondre à la demande de nos partenaires, il a été décidé de lancer une étude qui fera un état des lieux sur les différentes politiques en faveur - ou non - des arts de la rue et des arts de la piste dans les pays européens. Il est prévu la rencontre de parlementaires et de personnalités de la Commission européenne pour leur faire remonter les informations sur le paysage des arts de la rue et des arts du cirque en Europe. C'est un travail de sensibilisation, de lobbying sur la durée que nous faisons.

Yves Deschamps

Les réunions croisant certaines thématiques devront se dérouler avant le prochain comité de pilotage.

Le prochain comité national de pilotage est prévu le 1^{er} septembre à Cognac de 10h30 à 16h.

18h : conférence de presse en présence du conseiller technique du ministre, Thierry Pariente.

ORDRE DU JOUR

10h30 à 13h30

- Le point presse
 - . Présentation de ses objectifs et de son déroulement

- La dimension publique du Temps des arts de la rue
 - . Débat et décision sur la stratégie à suivre
(un événement fédérateur ? une saison ? un programme ? un événement d'ouverture ?)

- Méthode de travail 2006
 - . Réorganisation des thématiques des groupes de travail
(thématiques transversales, propositions de rendez-vous intergroupes)
 - . Des comités de pilotage régionaux ou interrégionaux

15h00 à 17h00

- Le développement régional du Temps des arts de la rue : les rendez-vous à venir
 - . Rhône-Alpes, Ile-de-France, Haute-Normandie
 - . Politique de la ville – intégration républicaine (voir circulaire)

- Perspectives 2006 : point sur les travaux et propositions de dispositifs
 - . Les CNAR (Elena Dapporto)
 - . La "Bourse à l'écriture originale pour la création en espace public" (Ema Drouin)
(mise en place des collèges artistique et institutionnel, calendrier)
 - . Les groupes "L'occupation de l'espace public, l'environnement technique et la sécurité" (José Rubio) et "Mieux connaître et faire connaître les arts de la rue" (Philippe Chaudoir)
 - . "Diffusion" (Philippe Saunier-Borrell et Jean-Christophe Bonneau)
 - . "Action internationale" (Pierre Sauvageot et Stéphane Négrin)
(point sur l'opération AFAA 2007, réunion sur les projets de coopération internationale mis en place par les collectivités territoriales)

Point presse à 18h00 en présence de Thierry Pariente

RELEVÉ DE CONCLUSION DU GROUPE 2

« ÉCRIRE POUR L'ESPACE PUBLIC »

Mise en place du dispositif « Bourse à l'écriture originale pour la création en espace public »

Lundi 6 mars 2006, HorsLesMurs

Présents

Rapporteur, Ema Drouin, Deuxième groupe d'intervention

Françoise Villaume, CNES / La Chartreuse

Elena Dapporto, DMDTS

Gilles Detilleux, DMDTS

Corinne Bernard, Association Beaumarchais

Muriel Couton, Direction de la promotion et des actions culturelles, SACD

Ordre du jour

- Comité de lecture
- Porteur du dispositif
- Visibilité du dispositif

Rappel

La notion de territoire (faire apparaître cette notion dans le texte du dispositif) et le rapport au politique sont importants.

Ce dispositif doit être complémentaire aux dispositifs DMDTS et SACD existants (bourse d'écriture pour Beaumarchais et « auteurs d'espace » pour la SACD). Il « produira de la matière » pour les dispositifs SACD.

La problématique de ce dispositif peut être reliée à celle de la commande publique (zones pilotes).

De plus en plus d'artistes choisissent de se confronter à l'espace public. Qu'est-ce que cela signifie (importance de la composition des collègues) ? Solliciter les autres secteurs sur cette pratique et cette connaissance ? Partager les questionnements.

Le collège artistique se veut donc ouvert aux différents champs disciplinaires (architecture, certaines directions du MCC, danse, arts plastiques, collectivités territoriales...).

Dans le domaine des arts de la rue, l'auteur est le porteur de projet. La bourse peut être attribuée à un artiste ou un collectif d'artistes.

Dans ce contexte budgétaire, l'année 2006 sera une année de préfiguration de ce dispositif.

COLLEGE ARTISTIQUE (évaluation artistique, prédominant)

- Danse

Maquy Marin

(cités : Daniel Larrieu, Odile Duboc, Hela Fattoumi)

- Arts plastiques

Ernest Pignon-Ernest

(cité : François Delarozière)

- Architecture

Patrick Bouchain

ou Florence Touchan, directrice adjointe de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette

(cité : Fabrice Lextrait)

- Théâtre

Anne-Laure Liégeois

- Théâtre de rue / figure emblématique

Jean-Marie Songy

(cités : Michel Crespin, Pierre Sauvageot)

- Arts de la rue / jeune génération

Mark Etc

(cité : Stéfan Bonnard)

- Écriture / pluridisciplinarité

Sylvie Clidière

(cité : Anne Quentin)

COLLEGE INSTITUTIONNEL (experts)

- Ministère de la Culture et de la Communication
DMDTS : Marie Moreau-Descoings
DAPA : Yvette Masson ou Françoise Voelckel
DAP ?
- SACD : Frédéric Michelet
- La Chartreuse : François de Banes Gardonne ?
- Institut des villes – Nouveaux Territoires de l'Art : Claude Renard
- Collectivités territoriales
Directions des Affaires culturelles / Villes : Laurent Dréano, directeur des Affaires culturelles de la Ville de Lille
ou Serge Van der Hoeven, maire de Vieux-Condé

FNCC : Karine Delorme, adjointe au maire de Chalon-sur-Saône, chargée des Affaires culturelles
(cité : Florian Salazar-Martin président de la FNCC)

Régions : Alain Van der Malière, directeur du pôle culture, sports et environnement de la Région Bretagne, membre de la Commission culture de l'Association des Régions de France

Partenaires du dispositif

MCC (DMDTS) à hauteur de 25 000 Euros (Bureau des écritures et de la recherche)
SACD à hauteur de 6 000 Euros maximum

La Chartreuse
Les collectivités territoriales
Les CNAR
Les écoles d'architecture

...

(intention de rendre les partenaires actifs au sein même du collège institutionnel)

Chef de file

DMDTS

Domiciliation

DMDTS

Visibilité/promotion/publication

HorsLesMurs
Éditions l'Entretiens ?

Nombre de bourses

5 bourses d'un montant de 6 000 Euros.

Calendrier

- Mars : constitution des collèges
- 8 avril : Comité national de pilotage / point d'étape presse. Présentation définitive du dispositif au comité national de pilotage et aux journalistes présents
- Fin mai : appel à projets
- Mi-septembre : dépôt des projets
- Mi-octobre : sélection des projets